

ADMINISTRATEURS MUTUALISTES

Faire face efficacement aux nouveaux enjeux de votre fonction

1 JOUR , 7 HEURES

Objectifs de la formation

- S'approprier les enjeux de la gouvernance en mutualité
- Statut, rôle, missions et responsabilités : connaître le champ d'action des administrateurs mutualistes
- Faire face aux contrôle de l'ACPR : soyez sensibilisés aux risques, à la comptabilité et aux enjeux de gestion de votre mutuelle

Animée par

- DEVINE Isabelle
Actuaire Senior Manager,
PÉRICLÈS ACTUARIAL

Public concernés

- Tout administrateur mutualiste en poste

Dates

Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Modalités pédagogiques

- Un questionnaire préalable sera envoyé aux

MATIN

Accueil des participants

L'évolution du système de santé français et les réponses de la Mutualité

Appréhender la nature et les spécificités de la Mutualité

Comprendre l'environnement juridique des mutuelles

- Le code de la mutualité de 2002
- Droit de la Sécurité Sociale
- Droit du Travail
- Droit des entreprises mutualistes
- Droit de la protection sociale complémentaire

Pause

participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques, et sera transmis au(x) formateur(s) avant la formation

- Tous nos stages de formations sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants
- Les formations sont déroulées en présentiel ou en classe virtuelle et étayées, chaque fois que cela est pertinent, d'études de cas et de mise en pratique ou en situation
- Un formulaire d'évaluation du formateur et du déroulé du programme suivi sera proposé aux participants à la fin du stage

Statut, rôle, missions et responsabilités: connaître le champ d'action des administrateurs mutualistes et s'approprier la nouvelle stratégie élaborée pour les années à venir

- Rôle du conseil d'administration
- Les obligations de l'administrateur
- Les compétences de l'Administrateur
- La Responsabilité civile et pénale de l'administrateur

Le rôle spécifique de l'administrateur dans le cadre de partenariats

- Avec qui contracter et comment gérer un partenariat
- Comment se positionner et organiser la gouvernance
- Quelles sont les responsabilités respectives des parties prenantes

Déjeuner

APRES-MIDI

La gouvernance en Mutualité : nouvelles contraintes, nouvelles règles et nouvelles répartitions de responsabilité

- Loi sur l'ESS : article 35
- Article 14 du projet de loi bancaire 2013
- Responsabilités de la gouvernance

Solvabilité II : appréhender les obligations et les outils de la gestion mutualistes au travers de ces cadres réglementaires

- Comprendre le management des risques et à sa cartographie
- Quelles sont les règles prudentielles
- Règles financières et fiscalité des mutuelles
- Appréhender les pénalités

Clarifier les pans de la gestion d'une mutuelle et s'approprier leur exploitation

- Gestion des Ressources Humaines des organismes mutualistes
- Bases de la comptabilité et de l'analyse financière des mutuelles
- Contrôle de gestion et pilotage des mutuelles

L'importance de la communication et de la gestion des flux d'informations

Conclusion

- Evolutions en cours de la réglementation

Fin de journée

